



30/09/2020

**Fonds d'Epargne Salariale**

**FINAMA ACTIONS  
INTERNATIONALES**

**RAPPORT ANNUEL**

## Sommaire

	Pages
<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	4
<b>Politique d'investissement</b>	5
<b>Informations réglementaires</b>	11
<b>Comptes annuels</b>	
Bilan Actif	18
Bilan Passif	19
Hors-Bilan	20
Comptes de Résultat	21
<b>Annexes</b>	
Règles et méthodes comptables	22
Evolution de l'Actif Net	24
Complément d'information	29
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	33
Inventaire	34
<b>Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels</b>	<b>35</b>
<b>Rapport annuel de l'OPC Maître</b>	<b>38</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES



## **Société de gestion**

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT – 25, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris

## **Dépositaire**

CACEIS BANK – 1-3 Place Valhubert – 75013 Paris

## **Commissaires aux comptes**

DELOITTE & ASSOCIES – 6, place de la Pyramide – 92908 Paris -- La Défense

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'épargne salariale. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Code AMF : 990000079139

Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) soumis au droit français. Ce fonds d'épargne salariale est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : FCPE " Actions internationales ".

**Objectif de gestion** : Le FCPE est un fonds nourricier de la SICAV de droit français G FUND WORLD VISION(R). Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis). La performance du FCPE FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES pourra être inférieure à celle de son maître, G FUND WORLD VISION(R), compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

L'actif du FCPE est composé en totalité et en permanence en actions I de capitalisation (IC) de l'OPCVM maître G FUND WORLD VISION(R) et, à titre accessoire, de liquidités.

#### Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM maître.

**Objectif de gestion** : Chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World clôture € (dividendes nets réinvestis).

#### Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions des pays développés et dans une moindre mesure, de la zone émergente, constituent l'univers d'investissement privilégié.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

L'exposition minimale au risque actions est de 60% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'OPCVM pourra intervenir occasionnellement sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 5 ans.

**Recommandation** : Ce FCPE pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans (accords de participation PEE, PEI ou PEG) et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

**Durée de blocage (sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du Travail)** : 5 ans pour le PEE, jusqu'à la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

**Fréquence de valorisation** : chaque jour de bourse Euronext Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

**Modalités de souscription des parts** : Les demandes de souscription, sont à adresser à GROUPAMA EPARGNE SALARIALE, au plus tard la veille du jour de valorisation et sont exécutées au prix d'émission conformément aux modalités prévues dans le règlement.

**Modalités de rachat des parts** : Les demandes de rachat, accompagnées s'il y a lieu des pièces justificatives, sont à adresser à GROUPAMA EPARGNE SALARIALE, au plus tard la veille du jour de valorisation.

Les rachats sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le règlement est effectué dans un délai n'excédant pas un mois après l'établissement de la valeur liquidative suivant la réception de la demande de rachat.

**Recommandation** : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans (accords de participation PEE, PEI ou PEG) et avant la retraite pour le PERCO et le plan d'épargne retraite.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds d'épargne salariale. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds d'épargne salariale a un niveau de risque de 6. Il est identique à celui de l'OPCVM maître.

#### Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître.

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le fonds d'épargne salariale non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Politique d'investissement

En octobre, les marchés actions affichent à nouveau une performance positive avec le S&P500 qui progresse de +2%, le MSCI Euro de +0,9% et le CAC40 de +0,9%. Le début du mois avait pourtant mal commencé avec quelques déceptions sur les chiffres macro-économiques (PMI allemand ou ISM manufacturier aux Etats-Unis) et des avertissements sur les résultats des entreprises, mettant ainsi la pression sur les marchés européens. Toutefois, les gestes d'apaisement entre les Etats-Unis et la Chine et les déclarations encourageantes de Donald Trump, qui a indiqué qu'un accord pourrait être signé au mois de novembre, ont permis de compenser les mauvaises nouvelles.

De plus, le mois a été animé par les mouvements de fusions-acquisitions : LVMH a fait une offre sur Tiffany, Just Eat a reçu une offre de rachat de la part de Prosus, Peugeot et Fiat Chrysler se sont mis d'accord pour fusionner à 50/50 les activités des deux groupes.

D'un point de vue sectoriel, la santé (+2,6% en EUR), les technologies de l'information (+1,5%) et dans une moindre mesure les industrielles (+0,7%) ont sur performé. A l'inverse l'énergie (-3,8%), la consommation courante (-2,5%) et les utilities (-2,1%) ont sous performé.

Durant la période, nous avons initié une position en Equinix (REIT spécialisé dans les datacenters) et renforcé American Tower (REIT spécialisé dans les tours télécoms). Nous avons allégé les services de santé sur le risque électoral (United Health et Anthem) ainsi qu'Adobe dans l'IT. Nous avons renforcé Facebook dans les médias ainsi que Procter & Gamble et Walmart dans la consommation courante.

Les marchés actions affichent une divergence assez nette en novembre. D'un côté, les marchés développés continuent sur leur lancée haussière (S&P 500 +3.4%, Nasdaq +4.5%, Euro Stoxx 50 +2.8%, Topix +1.9%, devises locales) soutenus par les espoirs d'un accord commercial US-Chine, les anticipations de stabilisation de l'économie mondiale, la politique accommodante des principales banques centrales, et enfin des opérations de fusion-acquisition de grande ampleur (ex : LVMH-Tiffany). De l'autre côté, les marchés émergents sont sous pression (HSCEI -2,2%, Indonésie -3,5%), pénalisés par la force du dollar, la remontée des taux longs américains et une croissance économique chinoise qui devrait rester trop faible pour stimuler les autres économies émergentes. Sur l'obligataire, le rendement du 10 ans américain remonte de 8 bp et celui du 10 ans allemand de 5 bp. Et du côté des changes, l'euro se renforce davantage contre dollar (+1.2%) et termine stable contre yen. Enfin, l'or termine en baisse sur le mois (-3.2% en dollar).

D'un point de vue sectoriel, les valeurs défensives comme les utilities, l'immobilier et la consommation courante ont sous-performé tandis que les valeurs cycliques comme la technologie, les industrielles mais aussi la santé ont affiché les plus fortes hausses.

Au cours du mois nous avons renforcé Broadcom et Intel dans l'IT ainsi que United Rentals dans l'Industrie et allégé Mc Donald's dans la consommation discrétionnaire.

La performance des marchés actions au mois de décembre est à l'image celle de l'année 2019, c'est-à-dire en hausse. En effet, les différents indices (CAC40 : +1,2%, Euro Stoxx : +1,1%, Stoxx 600 : +2,1%, S&P500 : +2,9%, Topix : +1,3%) ont profité de plusieurs facteurs favorables dont le message rassurant de la Fed sur une stabilité des taux, l'amélioration des salaires aux US, la victoire de Boris Johnson au parlement anglais qui donne plus de visibilité sur le Brexit et surtout la suspension de certains droits de douane sur les produits chinois, avec notamment l'annonce de la signature de la phase 1 de l'accord sino-américain prévue au mois de janvier. Sur la période, l'énergie (+3,5% en EUR), l'IT (+2,3%), les matériaux (+2,3%) et les utilities (+2%) affichent les plus fortes hausses alors que les industrielles et l'immobilier ferment la marche avec de légères baisses (respectivement -0,8% et -0,5%).

Finalement, l'année 2019 aura été une très belle année pour les marchés actions avec des performances positives significatives : CAC40 +26,4%, MSCI Euro : +22%, MSCI Europe : +22,2%, S&P500 : +28,9%. D'un point de vue sectoriel, l'énergie mais aussi les valeurs défensives comme les utilities et la consommation courante ont sous-performé tandis que les valeurs cycliques comme la technologie, les industrielles et les valeurs de services de communication (notamment media/internet) ont affiché les plus fortes hausses.

Au cours du mois nous avons renforcé Procter & Gamble, General Motors, Chevron, Alphabet et Citigroup. Parallèlement nous avons allégé Cisco Systems et Capital One.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

En janvier 2020, c'est le sentiment qui prédomine sur les marchés avec l'émergence d'une épidémie meurtrière en provenance de Chine. L'OMC a tiré le signal d'alarme et le pays est désormais quasiment coupé du monde. Si l'impact humain reste pour le moment relativement incertain, le coût économique s'annonce astronomique. Usines fermées, mégapoles sous couvre-feu, toutes les chaînes de productions sont impactées puisque c'est l'atelier du monde qui est touché. La qualité des derniers chiffres macroéconomiques observés globalement n'a donc plus d'impact, le risque d'un « sudden stop » en Chine et pour certains secteurs clés industriels étant réel. Les opérateurs pétroliers ont observé une baisse de la demande chinoise de 20% fin janvier précipitant les cours autour de 50 USD pour le WTI.

Pourtant, les signes d'une reprise de la demande mondiale se concrétisaient : l'accord sino-américain signé le 15 janvier semblait plus ambitieux qu'escompté, le secteur manufacturier se redressait globalement, les perspectives de croissance mondiales s'amélioreraient et, à l'exception de poches de vulnérabilités (en Inde notamment).

En Europe, aucun rebondissement de dernière minute n'a fait dérailler le Brexit. Vendredi 31 janvier, le Royaume-Uni a effectivement quitté l'UE. Les marchés seront désormais concentrés sur les accords sectoriels entre l'UE et le pays et par l'éventuel soutien monétaire attendu.

Sur le mois le MSCI World en EUR enregistre quand même une hausse de 2,38%, porté par des résultats T4 2019 de bonne tenue avec un bon taux de surprises positives et des marges qui résistent bien. Spécifiquement le secteur de la technologie affiche quelques belles surprises notamment Apple porté par l'iPhone 11, Microsoft et IBM tous deux portés par la demande dans les infrastructures IT Cloud.

De fait, le taux 10 ans US a baissé ce qui a favorisé les Utilities (+7,1% en EUR), l'immobilier (+2,3% en EUR). La technologie affiche une hausse de 4,7%. A l'opposé la baisse du pétrole pèse sur l'énergie (-7,8%). Les matériaux de base baissent de 4% sous l'effet Chine et les financières sont pénalisées par la trajectoire du taux 10 américain.

Au cours du mois, nous avons allégé Discover Financial et Cisco et renforcé Webster, Citigroup, Fidelity National Information Services ainsi que Teck Resources. En Europe, nous avons allégé Daimler et BT pour renforcer Enel et acheter Schneider.

Forte chute des marchés boursiers en février (MSCI World -7,9%, MSCI Europe -8,7%, MSCI Euro -8,3%).

Les indices ont été pénalisés par la propagation de l'épidémie de Coronavirus et les craintes d'une pandémie globale avec une forte correction la dernière semaine du mois dont 3 séances marquées d'une baisse supérieure à -3% ; du jamais vu depuis 2008 sur une semaine (DAX -13.17%, CAC -12.56%, FTSE 100 -11.68%). Le secteur manufacturier chinois, principal composant des chaînes d'approvisionnement pour de nombreuses entreprises européennes et américaines, devient vulnérable aux fermetures d'usines et possibles gels de productions. Les mises en quarantaine des employés en Chine, et possiblement préventives dans les autres pays, pourraient d'autant plus perturber le fonctionnement de l'économie. Les secteurs des Matières Premières Pétrole et Gaz restent les plus exposés à la contraction de la demande chinoise. Le secteur Voyages et Loisirs est le plus touché et souffre de la baisse significative du trafic passager depuis l'émergence de l'épidémie avec de nombreuses lignes aériennes entre la Chine et l'International qui ne sont temporairement plus opérées. Le secteur Banques fléchit en fin de mois avec les craintes d'une nouvelle baisse des taux. Les secteurs défensifs ont parfaitement joué leur rôle à l'instar des Télécoms et des Utilities.

Apple a averti qu'il n'atteindrait vraisemblablement pas ses prévisions de résultats pour le trimestre clos à fin mars en raison de l'épidémie de coronavirus en Chine, qui affecte à la fois la production de l'iPhone et la demande pour ses produits. Microsoft a suivi lui aussi impacté essentiellement à travers son système d'exploitation Windows 10 installé sur les PC largement fabriqués en Chine.

Sur le plan du M&A, Alstom a signé un protocole d'accord avec Bombardier et son actionnaire Caisse de dépôt et placement du Québec pour racheter 100% de Bombardier Transport.

Dans ce contexte les secteurs défensifs tels que l'immobilier, les utilities et les services de communication ont surperformé alors que les financières, les industrielles et les matériaux ont sous performé.

Au cours du mois nous avons allégé United Airlines (significativement impacté par les limitations de déplacements) et renforcé Walmart et Amazon. Nous avons acheté Ecolab dans la Chimie US. En Europe, nous avons allégé Ageas, pénalisée par les taux bas, pour acheter Schneider Electric.

Au cours du mois de mars, la forte propagation du coronavirus et la guerre des prix du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie ont fortement pesé sur les marchés. L'accélération du virus en Europe puis aux US a déclenché l'effondrement de toutes les places boursières et tous les indices ont clôturé le mois en baisse : MSCI World -13,2% en USD, S&P500 -12,5% en USD, Nasdaq -10% en USD, MSCI Euro -17,2%, CAC40 -17,2%, FTSE 100 -13,8%, DAX -16,4%, FTSE MIB -22,4%. Faute d'accord entre les pays membres de l'OPEP+ la chute des marchés a été amplifiée. Les membres n'ont pas réussi à convenir de réduction supplémentaire de production malgré les perspectives de baisse de la demande en pétrole. Le confinement total de près de la moitié de la population mondiale a des conséquences majeures sur l'activité des entreprises. Les marchés anticipent une forte contraction de l'activité économique et donc des résultats des entreprises. Le FMI prédit désormais une récession mondiale cette année à un niveau au moins aussi compliqué que pendant la crise financière de 2008/2009. Les différentes baisses globales des taux de la part des banques centrales (seule la BCE n'a pas baissé ses taux mais a ajouté une tranche supplémentaire de TLTRO III à -0.75% sous certaines conditions) et les plans de soutien de l'économie élaboré par les différents gouvernements (à des niveaux jamais vus historiquement) n'ont pas suffi à soutenir les marchés actions.

Sur le mois, les secteurs défensifs ont surperformé le marché et les secteurs cycliques. Les incertitudes et les craintes d'une récession ont fait de la santé, la consommation courante et des télécoms des secteurs refuges avec leur caractère défensif. Les technologies de l'information, très sollicitées dans ce contexte limitent également leur baisse. Le secteur de l'énergie a fortement corrigé, impacté par la baisse du cours du baril. Les secteurs financiers, immobiliers, industriels et la consommation discrétionnaire ont également sous performé. Dans ce contexte, nous avons cédé nos positions en United Airlines, Halliburton (services pétroliers) et Helmerich & Payne (équipements de forage) et renforcé Abbott Laboratories, Amazon, Apple et Nextera Energy (utilities).

En avril, alors qu'une grande partie du monde reste soumise à des mesures de confinement, les premiers chiffres du PIB du 1er trimestre 2020 fournissent un premier aperçu de l'étendue des dégâts. Le PIB s'est contracté de 4,8 % en rythme annualisé aux États-Unis, de 6,8 % sur un an en Chine et de 3,8 % trim/trim dans la zone euro (-5,8 % en France, -4,7% en Italie et -5,2 % en Espagne). La bonne nouvelle venant de Chine est que les exportations et la production industrielle se sont vite redressées après la levée des mesures de confinement ; en revanche, l'investissement et la consommation sont toujours en berne. Le confinement a commencé à être assoupli en Allemagne, en Autriche et dans certains États américains vers la fin du mois, et de nombreux pays doivent lever progressivement les restrictions, ou y réfléchir, à partir de début mai. Cela étant, un retour aux conditions d'avant le confinement semble encore loin d'être envisageable. Dans ce contexte, les gouvernements ont annoncé une série de nouvelles mesures. Les dirigeants européens se sont notamment mis d'accord des mécanismes d'aide économique supplémentaires à court terme. En raison de contraintes de capacités, les quotas de production historiques décidés par l'OPEP+ (9,7 mb/j) n'ont pas empêché les cours pétroliers de chuter en avril.

Sur le plan sectoriel, la consommation discrétionnaire, l'énergie (malgré la baisse du WTI) et les matériaux ont surperformé alors que les utilities, la consommation courante et les financières ont sous performé.

Au cours du mois nous avons renforcé Smurfit Kappa (emballage), JP Morgan et Canadian Natural Resources. Nous avons allégé Pfizer, Medtronic et SAP.

Le déconfinement s'est poursuivi au mois de mai, mais à des degrés divers en fonction des pays. Certains, comme l'Espagne, maintiennent la fermeture des commerces non essentiels, tandis que le Japon, dont la quarantaine était moins stricte, est revenu aux conditions qui prévalaient avant l'état d'urgence. L'impact du Covid-19 sur le PIB du T1 2020 a été révélé en Allemagne et au Japon, tandis que l'Italie a révisé à la baisse son chiffre à -5,3 % en t/t. Les taux à 10 ans ont baissé en raison de l'expansion du bilan des banques centrales, le Royaume-Uni procédant même à l'adjudication de sa première obligation à rendement négatif. En Allemagne, en revanche, le taux des Bunds a progressé au mois de mai, à la suite du jugement rendu par la Cour constitutionnelle à propos du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE lancé en 2015. Le prix du baril de Brent a presque doublé pendant le mois de mai, à la faveur du quota de production de 1 million de barils/jour mis en place volontairement par l'Arabie Saoudite et du retour de la demande chinoise à ses niveaux d'avant la crise.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

En mai le secteur technologique ainsi que les matériaux et l'industrie ont surperformé alors que le secteur immobilier, la consommation de base et l'énergie ont sous performé.

Dans ce contexte, nous avons renforcé Webster Financial et Canadian Natural Resources et acheté Bank Of America. Parallèlement, nous avons allégé Thermo Fischer Scientific, Gilead et Microsoft.

Les marchés actions poursuivent le rebond entamé au mois d'avril sur le mois de juin : MSCI World +1,3%, MSCI Europe +2,8% et MSCI Euro +4,9%. Les chiffres économiques meilleurs qu'attendus expliquent en grande partie la vigueur du marché, avec de bonnes nouvelles sur la rapidité de la reprise économique malgré la crise sanitaire qui continue son développement, mais avec l'espoir de la commercialisation prochaine d'un vaccin contre le Covid-19. Aux Etats-Unis, le NASDAQ a atteint son plus haut historique le 23 juin. Sur le plan économique, le FMI a revu en baisse ses prévisions de croissance et prévoit désormais une contraction du PIB mondiale à -4,9% en 2020 (vs -3% avant) et une reprise en 2021 de +5,4% (vs 5.8% avant). Toutes les régions du monde devraient être en récession à l'exception de la Chine (+1%). Ce contexte de relative stabilité des indicateurs, couplé à de bons chiffres économiques a naturellement favorisé les valeurs cycliques : l'IT, la consommation discrétionnaire et les matériaux ont surperformé tandis que la santé, les utilities, l'énergie et la consommation courante ont déçu en juin.

Dans ce contexte, nous avons allégé Amazon, Equinix, Intel et Gilead. Nous avons renforcé Raytheon Technologies, Teck Resources et acheté Parker Hannifin.

En juillet, les publications de PIB du 2<sup>ème</sup> trimestre ont mis en évidence des reculs historiques : -32.9% en glissement trimestriel (t/t) annualisé aux États-Unis et -12,1 % t/t dans la zone euro. Néanmoins, les données réelles et les enquêtes de conjoncture indiquent que la reprise est en cours, avec des dépenses de consommation presque revenues aux niveaux d'avant-crise. La croissance s'est élevée à 3,2% sur un an au 2<sup>ème</sup> trimestre en Chine, où la production industrielle a renoué avec les niveaux d'avant-crise mais la consommation demeure en retrait. Le mois de juillet a aussi été marqué par un accord de mesures budgétaires dans l'UE (750 milliards EUR) et par des discussions aux États-Unis pour un nouveau plan de soutien à l'économie de l'ordre de 1 000 milliards USD. Du côté de la politique monétaire, la Fed, la BCE et la BoJ n'ont rien annoncé de nouveau. En ce qui concerne la crise sanitaire, le nombre de nouvelles contaminations a continué d'atteindre de nouveaux records aux États-Unis (Floride, Texas, etc.), une deuxième vague est apparue en Australie, et dans une moindre mesure au Japon, et quelques foyers localisés sont repartis en Europe (dans certaines régions d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne et de France). À la suite de la flambée des nouveaux cas de COVID-19 aux États-Unis et des tensions grandissantes avec la Chine, le dollar s'est déprécié contre les principales devises en juillet, s'établissant à son plus bas niveau depuis 4 mois contre le yen et depuis 22 mois contre l'euro. Ces deux éléments ont également soutenu les prix de l'or et pesé sur les taux, affaiblis par ailleurs par la politique monétaire accommodante. Les actions américaines ont toutefois continué d'ignorer les mauvaises nouvelles, le S&P500 revenant sur son niveau d'avant-crise ; les actions européennes étant plus mitigées. Le prix du Brent a continué de s'inscrire en hausse grâce au rétablissement de la demande en pétrole.

Dans ce contexte, nous avons réduit Intel (abandon par Apple des CPU Intel pour leur propre CPU) et renforcé Micron et Nvidia.

En août, les ventes au détail aux États-Unis, de la zone euro et du Royaume-Uni dépassent déjà leurs niveaux d'avant la crise, tandis que la production industrielle demeure en retrait. À Jackson Hole, la Fed a annoncé un nouvel objectif d'inflation (2% en moyenne) ; la Banque d'Angleterre, quant à elle, a maintenu le statu quo en août. Aucun progrès n'est à signaler dans les discussions pour un nouveau plan d'aide budgétaire américain, pas plus que dans les négociations entre l'EU et le Royaume-Uni. Sur le front du Covid-19, le nombre de cas et de décès aux États-Unis semble en recul. En Europe, les contaminations augmentent en France et en Espagne, mais jusqu'à présent le nombre de décès demeure globalement stable, alors que les cas deviennent également plus nombreux en Corée du Sud. Le Japon et l'Australie voient également les contaminations diminuer à la suite d'une deuxième vague. Les marchés d'actions se sont inscrits en hausse au cours du mois grâce à de meilleures statistiques économiques, des annonces positives concernant les vaccins contre le Covid-19 et de politiques accommodantes des banques centrales, tirant le S&P500 à des niveaux record. Les données économiques favorables ont entraîné une progression des taux obligataires en août. Toutefois, les nouvelles contaminations aux États-Unis, la cible d'inflation revue de la Fed et l'incertitude liée aux élections ont affaibli le dollar face aux autres grandes devises.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Dans ce contexte, nous avons vendu Tabula Rasa Healthcare dans l'informatique de santé et renforcé CVS Healthcare (chaîne de pharmacies). Dans l'énergie, nous avons allégé Chevron, Exxon Mobil et acheté Schlumberger (services pétroliers).

En septembre, aux Etats-Unis, les incertitudes dominent sur la scène géopolitique, avec une nouvelle montée des tensions sino-américaines qui continuent de peser sur les marchés. En effet, D. Trump a annoncé de nouvelles restrictions commerciales plus strictes au géant des semi-conducteurs chinois SMIC. En outre, la FED a indiqué ne pas anticiper d'inflation susceptible de nécessiter un relèvement des taux d'intérêt avant au moins 2023. L'institution a par ailleurs revu à la hausse ses perspectives de croissance et table sur un recul du PIB américain de -3.7% en 2020 vs -6.5% anticipée en juin.

En Europe, la BCE a laissé ses taux inchangés et s'attend désormais à une récession un peu moins violente qu'anticipée auparavant dans la zone euro en 2020 (-8% vs -8.7% prévu en juin). Christine Lagarde a également souligné le bilan positif des mesures mises en place par l'institution. Cependant, les chiffres économiques témoignent d'un ralentissement net de l'économie de la zone euro. Les discussions sur le Brexit continuent d'occuper les devants de la scène politique en Europe. La tension est montée d'un cran ces derniers jours suite au projet de loi présenté par le gouvernement britannique contredisant le traité encadrant le Brexit.

Les secteurs des utilities, de l'industrie et des matériaux ont surperformé. A l'inverse, les valeurs énergétiques, financières et les services de communication ont sous performé.

Au cours du mois, dans la santé, nous avons acheté Regeneron Pharmaceuticals, renforcé Centene (assurance santé) et allégé Gilead Sciences. Dans l'énergie, nous avons allégé Chevron et renforcé Schlumberger.

Sur la période, la valeur liquidative est passée de 33,09 EUR au 30/09/2019 à 32,7 EUR au 30/09/2020. La performance de Finama Actions Internationales s'établit à -1,18% contre + 2,64 % pour l'indice de référence (le MSCI World clôture €, dividendes nets réinvestis).

*La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.*

## **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
G FUND - WORLD VISION R IC	9 147 868,81	3 898 174,82

## **Changements intéressant l'OPC**

29 novembre 2019

- Mise à jour du règlement du FCPE FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES suite à la modification de son fonds maître G FUND - WORLD VISION R :
  - o Augmentation du barème des commissions de mouvement facturées au fonds maître au titre de la rémunération de la table de négociation ;
  - o Mise à jour réglementaire de la rubrique sur les dérivés : Distinction dans le tableau des instruments dérivés d'une part et des titres intégrant des dérivés d'autre part.
- Mise à jour du SRRI du DICI qui passe de 5 à 6 ;
- Mise à jour des frais courants du DICI suite à la clôture à fin septembre 2019.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

24 février 2020

- Changement de dépositaire qui passe d'ORANGE BANK à CACEIS BANK ;
- Mise à jour du barème des commissions de mouvement perçues par le dépositaire ;
- Modification de la dénomination de la SICAV maître du FCPE qui devient G FUND WORLD VISION (R) ;
- Insertion d'une mention sur l'exercice des droits de vote de la société de gestion ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2019.

## **Frais de gestion**

Votre OPC est nourricier de **G FUND WORLD VISION (R)**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **2,55%** de l'actif net.

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,05% TTC** (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## Informations réglementaires

### Commissions de mouvement

En conformité avec l'article 314-79 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée au FIA à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.

- une ' commission de mouvement ' intégralement perçue par le Dépositaire.

La clé de répartition de la commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

### Exercice du droit de vote

La politique de vote ainsi que le rapport sur les droits de vote sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion.

### Intermédiaires Financiers

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### Frais d'intermédiation

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### Risque global

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de ce FIA est de l'engagement.

## **Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (« ESG »)**

Les modalités de prise en compte, par la société de gestion, sans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont disponibles sur son site internet : <http://groupama-am.fr>

### **Traitement des actifs non liquides**

Chaque FIA présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque du FIA.

Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global du FIA ainsi que la typologie du FIA considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

### **Gestion des liquidités**

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des FIA.

L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net du FIA pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.

Pour chaque FIA, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.

Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

### **Gestion des risques**

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque FIA géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.

La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.

Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque FIA au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque du FIA est également reporté dans le présent document partie « informations concernant les placements et la gestion ».

### **Effet de levier**

Néant.

## REMUNERATIONS

### Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

#### 1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

##### 1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2019, 105.3 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 24% d'OPCVM et 59% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Middle-Office
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

## 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

## 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement de la part du personnel concerné.

## 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

## 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, la composition de ce Comité a évolué ; il est désormais constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président  
Muriel Faure  
Cyril Roux  
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

## 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

## 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2019 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2018 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2019.

Masse salariale 2019	25 967 991 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2018</i>	<i>5 923 288 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2015 et versé en 2019 (3<sup>è</sup> tiers)</i>	<i>154 636 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2019 (2<sup>è</sup> tiers)</i>	<i>236 431 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2019 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>210 087 euros</i>

La Masse Salariale 2019 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 96 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2019 de l'ensemble du personnel Identifié	14 327 392 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 762 454 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 564 938 euros</i>

### • AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS  
e-mail : <http://www.groupama-am.fr>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Bilan Actif

Bilan Actif au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>24 417 936,50</b>	<b>19 237 718,85</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>24 417 936,50</b>	<b>19 237 718,85</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>CRÉANCES</b>	<b>161 043,50</b>	<b>48 033,87</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	161 043,50	48 033,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>94 703,42</b>	<b>77 033,02</b>
Liquidités	94 703,42	77 033,02
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>24 673 683,42</b>	<b>19 362 785,74</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Bilan Passif

Bilan Passif au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	24 140 794,14	19 140 647,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	715 949,87	423 412,58
Résultat de l'exercice (a,b)	-369 885,06	-272 797,04
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>24 486 858,95</b>	<b>19 291 262,63</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>186 824,47</b>	<b>71 523,11</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	186 824,47	71 523,11
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>24 673 683,42</b>	<b>19 362 785,74</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Hors Bilan

Hors-bilan au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Compte de résultat

Compte de résultat au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2,85	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2,85</b>	
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	537,87	-9,56
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>537,87</b>	<b>-9,56</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-535,02</b>	<b>9,56</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	326 261,59	250 639,56
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-326 796,61</b>	<b>-250 630,00</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-43 088,45	-22 167,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-369 885,06</b>	<b>-272 797,04</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

#### ◆ Règles d'investissement

Le FCPE est investi à 100% dans l'OPC maître.

Les titres détenus dans le portefeuille du FCPE nourricier FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES sont évalués sur la dernière valeur liquidative du maître.

### Frais de gestion

#### • Frais de fonctionnement et de gestion :

Total de frais sur encours (TFE) : 1,50% TTC maximum l'an de l'actif net à la charge du fonds. Le total des frais sur encours (TFE) recouvre l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires CAC.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,50% TTC pris en charge par le fonds
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC pris en charge par le fonds
Commission de mouvement Perçue par Caceis Bank	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

- **Rappel des frais de fonctionnement et de gestion du fonds maitre G FUND – WORLD VISION R IC :**

<b>Frais facturés à l'OPC</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
<i>Frais de gestion incluant les frais de gestion Externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)</i>	<i>Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC</i>	<i>Taux maximum : 1,10% TTC</i>
<i>Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)</i>	<i>Actif net</i>	<i>Taux maximum : *</i>
<i>Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	<i>Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ TTC ** Selon la complexité</i>
<i>Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	<i>Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0.10% Obligations et assimilés : max 0.03% Futures et options : max 2€ par lot</i>
<i>Commission de surperformance</i>	<i>Actif net</i>	<i>Néant</i>

\* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

\*\* suivant le taux de TVA en vigueur

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES	Capitalisation	Capitalisation

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Evolution de l'actif net

Evolution de l'actif net au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>19 291 262,63</b>	<b>15 445 915,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	13 255 141,54	7 760 800,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-7 663 234,57	-4 542 524,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	630 425,35	391 018,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 882,17	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-37,70	-65,76
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-694 019,52	486 748,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 011 930,53</i>	<i>4 705 950,05</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-4 705 950,05</i>	<i>-4 219 201,21</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-326 796,61	-250 630,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET DATE D'ARRETE OU EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>24 486 858,95</b>	<b>19 291 262,63</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Ventilation des souscriptions / rachats<sup>(\*)</sup>

Souscriptions rachats au 30/09/2020

Portefeuille : 200310 FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>13 255 141,54</b>	<b>7 760 800,51</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	772 652,98	996 929,80
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	1 102 890,95	932 203,58
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	921 770,56	708 497,43
Abondements de l'entreprise	2 147 118,17	1 790 479,59
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	8 310 708,88	3 332 690,11
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>30 349,51</i>	<i>29 999,39</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>7 663 234,57</b>	<b>4 542 524,01</b>
Rachats	1 550 810,63	1 258 280,90
Transferts à destination d'un autre OPC	6 112 423,94	3 284 243,11

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
<b>HORS-BILAN</b>		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	-	-

## Ventilation par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Ventilation par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## Ventilation par devise de cotation

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
OPC Maître	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
Créances		
	Ventes à règlement différé	128 568,72
	Souscriptions à recevoir	32 474,78
<b>Total des créances</b>		<b>161 043,50</b>
Dettes		
	Achats à règlement différé	7 264,69
	Rachats à payer	149 258,01
	Frais de gestion fixe	30 301,77
<b>Total des dettes</b>		<b>186 824,47</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-25 780,97</b>

## Complément d'information

### CAPITAUX PROPRES

#### Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	402 830,5204	13 255 141,54
Parts rachetées durant l'exercice	-236 990,3925	-7 663 234,57
Solde net des souscriptions/rachats	165 840,1279	5 591 906,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	748 719,3039	

#### Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription perçues	-
Montant des commissions de rachat perçues	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Montant des commissions de souscription acquises	-
Montant des commissions de rachat acquises	-

#### FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2020
Frais de gestion fixes	326 261,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2020
- Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	- -
- Autres engagements reçus	-
- Autres engagements donnés	-

## AUTRES INFORMATIONS

### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

### Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-

### Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			-
Obligations			-
TCN			24 417 936,50
OPC	FR0010318121	G FUND - WORLD VISION R IC	24 417 936,50
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>24 417 936,50</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-369 885,06	-272 797,04
<b>Total</b>	<b>-369 885,06</b>	<b>-272 797,04</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-369 885,06	-272 797,04
<b>Total</b>	<b>-369 885,06</b>	<b>-272 797,04</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	715 949,87	423 412,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>715 949,87</b>	<b>423 412,58</b>

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Parts FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	715 949,87	423 412,58
<b>Total</b>	<b>715 949,87</b>	<b>423 412,58</b>

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net en EUR	6 579 603,99	11 319 018,96	15 445 915,01	19 291 262,63	24 486 858,95
Nombre de titres	262 027,4210	393 849,8558	478 481,1600	582 879,1760	748 719,3039
Valeur liquidative unitaire	25,11	28,73	32,28	33,09	32,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,46	0,54	0,61	0,72	0,95
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,36	-0,41	-0,45	-0,46	-0,49

# FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

## Inventaire des instruments financiers au 30/09/2020

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
G FUND - WORLD VISION R IC	EUR	649 067,956	24 417 936,50	99,72
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>24 417 936,50</b>	<b>99,72</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>24 417 936,50</b>	<b>99,72</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>24 417 936,50</b>	<b>99,72</b>
<b>TOTAL portefeuille Titres</b>			<b>24 417 936,50</b>	<b>99,72</b>
Créances			161 043,50	0,66
Dettes			-186 824,47	-0,77
Comptes financiers			94 703,42	0,39
<b>Actif net</b>			<b>24 486 858,95</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES</b>	<b>EUR</b>	<b>748 719,3039</b>	<b>32,70</b>
---	------------	---------------------	--------------

## **Certification du Commissaire aux Comptes**

## FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

Aux porteurs de parts du FCPE FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FINAMA ACTIONS INTERNATIONALES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 25 mars 2021

Paris La Défense, le 25 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE